



## **Brian Currin semble se faire beaucoup de soucis pour son riche client malgache**

12 septembre 2012. « ***Nous préparons un dossier pour la levée de cette interdiction de sortie du territoire sud-africain*** » *(version originale en anglais : We are preparing papers to have the interdict set aside).*

Tels ont été les propos recueillis par des journalistes de la presse internationale à Pretoria, auprès du

« *lawyer* »,

Brian Currin qui n'a pas beaucoup brillé pour défendre la cause de l'

« *ousted* »

président malgache ces derniers mois.

En tout cas, cela indique qu'effectivement, Marc Ravalomanana fait l'objet d'une mise en examen à propos de la tuerie du 7 février 2009 devant le palais d'Ambohitsorohitra. Et tous ses fans crient au loup. Décidément, ils ont tous été hypnotisés par le personnage et, surtout, par sa richesse semblant intarissable. Personne n'a encore dit qu'il était coupable de quoi que ce soit. Mais il doit être entendu.



**L'ambassadeur Gert Gröbler**

Rappelons-nous l'affaire DSK, ancien Directeur général du FMI. Son passeport avait été confisqué et il a comparu devant un tribunal. On connaît la suite. Par ailleurs, les déclarations de l'ambassadeur sud-africain à Madagascar, Gert Johannes Gröbler, ont été claires, le 12 septembre 2012, en marge de la réception pour célébrer les 67 ans de la république d'Indonésie : **«*La Justice sud-africaine est une justice indépendante. Cela signifie que le gouvernement sud-africain n'interfère jamais dans les décisions de justice* »**

La séparation des pouvoirs est effective au pays de l'arc-en-ciel et personne n'est au-dessus des lois. Sauf, peut-être à Madagascar ?... Alors, en plus de débiter des conneries pour noyer le poisson, les hauts diplômés ravalomananistes espèrent beaucoup de la réunion extraordinaire de la troïka de la SADC, qui se tient en Afrique du Sud actuellement. Ravalomanana, au nom de la feuille de route, va-t-il être directement «*exempté* » de donner sa version des faits ou bien le bras de la justice du pays de Nelson Mandela sera-t-il ferme dans sa décision ? C'est ce moment-là qu'il faut attendre et non pas limer jusqu'à usure totale une liberté d'expression débridée qui ne mènera nulle part.

Malheureusement, «*Ilay Valo* » d'Imerikasinina n'a jamais appris à se taire. En donnant le mauvais exemple, comment voulez-vous que ses fans n'encombrent pas les médias avec de la désinformation qui bénéficie d'une impunité totale. Diffamation publique, atteinte à la vie privée, propagation de fausses nouvelles, incitations à la haine. Ces balises ont été dépassées depuis 2009 et la loi les concernant n'ont jamais été appliquées. Tout droit est indissociable d'un devoir. Mais les farouches défenseurs des droits de l'homme font une impasse sur cela. Depuis des décennies, lorsque vient la Journée internationale au sujet des droits de l'homme, ça ne manque pas à Antananarivo : tous se ruent à la prison d'Antanimora. Les coupables, de vols, de viols, d'assassinat deviennent alors des victimes du « *système*  ».



**Le Premier ministre Jean Omer Beriziky: "Les dahalo sont des Malgaches comme nous". Ah bon ? Il faut donc les ménager et négocier avec eux ? Tsss...**

C'est un peu comme l'histoire du très diplomate Omer Beriziky à propos des dahalo : « *Il faut négocier. N'oublions pas que ce sont des Malgaches comme nous* » . Dans cette philosophie sortie d'on-ne-sait où (des choux de Bruxelles, peut-être ?), il faudrait relâcher les pickpockets d'Analakely, les braqueurs, les voleurs de tout acabit parce ce sont des Malgaches alors ? Monsieur le Premier ministre, vous incitez purement et simplement la population à pratiquer la justice... populaire. En fait, ce sont vos tergiversations tous azimuts qui ont amené au regain de violence des dahalo. Car vous avez fait perdre la confiance à l'application des lois en vigueur en matière de crimes.

Pour en revenir à Marc Ravalomanana. Vous ne trouvez pas étrange que, depuis un certain temps, il vit dans un hôtel. Un hôtel de luxe, certes, mais tout de même un hôtel... Il n'a plus de quoi se payer une villa personnelle ?

Bon, lorsque cette période de transition sera enfin terminée (et elle se terminera bien tôt ou tard), je vais mettre mon idée en pratique : créer une association des devoirs de l'homme. Et là, on va bien rigoler. Enfin, j'espère car il est dit que plus on est de fous, plus on rit.

**Jeannot Ramambazafy - 13 septembre 2012**